

FORMATIONS AU GUIDE DE PALANQUEE-NIVEAU 4 2018

La CTR BFC organise cette année 2 stages et et examen GP-N4 au centre UCPA de Niolon, à proximité de Marseille

Les dates :

Du mardi 19 juin au samedi 23 juin 2018

Du mardi 2 octobre au samedi 6 octobre 2018

1. Le prix est de :

- **300 € pour le stage de préparation et 300 € pour l'examen, pour les licenciés du comité BFC ;**
- **320 € pour le stage de préparation et 320 € pour l'examen, pour les licenciés hors comité BFC ;**

Le prix demandé comprend l'hébergement, les repas et les plongées.

Possibilité de se garer gratuitement à l'intérieur du centre s'il y a de la place. Le transport reste à la charge des candidats

Il est possible d'obtenir une attestation de paiement **après le stage**, par mail auprès du Trésorier du Comité Régional BFC, M. Gérard BERNARD : gege.bernard@gmail.com

Le centre dispose d'une connexion WIFI gratuite.

Les draps sont fournis, mais pas les serviettes, ni le savon.

Il peut y avoir du mistral : prévois un bonnet et un coupe vent. L'hébergement est collectif : emporte éventuellement des boules Quies si tu partages ta chambre avec des ronfleurs ...

2. Votre trajet :

- Les stages se dérouleront à l'UCPA Niolon, 18 Chemin de la Batterie 13740 Le Rove
Tél. : 04 91 46 90 16, courriel niolon@ucpa.asso.fr
- Pour vous y rendre, vous pouvez utiliser soit :
 - Un véhicule individuel. Le covoiturage est fortement conseillé d'un point de vue économique, écologique et pour avoir plus de chances de trouver une place sur le parking
 - Le train. Il y a une correspondance par TER pour Niolon depuis la gare de Marseille Saint-Charles. Le centre UCPA est situé à environ 400 mètres à pieds de la gare de Niolon.

3. Déroulement de la semaine

Le rendez-vous a lieu à 18h le lundi soir devant les salles du pôle technique, au-dessus du quai d'embarquement.

En cas d'arrivée tardive, préviens le directeur de stage, dont les coordonnées te sera communiquées dans la convocation.

La semaine est divisée en 2 parties :

- Le stage du mardi matin au jeudi soir permet aux candidats de finaliser les épreuves de l'examen en mer en bénéficiant des conseils des encadrants. Il peut comporter des séances de travail en soirée.
- L'examen pratique se déroule du vendredi matin au samedi soir.
Les résultats sont donnés en général le dimanche matin à 8h30.

Attention : le programme peut être modifié en fonction de la météo. L'examen peut se terminer le dimanche midi. Si tu as prévu un retour par train préfère un billet échangeable. Si la météo est favorable, tu peux prévoir un départ vers 10 heures le dimanche matin depuis la gare de Niolon.

4. Le matériel de plongée :

- Il faut te munir de l'ensemble de ton matériel personnel à l'exception du bloc, fourni gratuitement sur place.
- Le centre UCPA peut également fournir gratuitement les plombs, mais le prêt de matériel de secours en cas de panne te sera facturé.
- Le matériel sera stocké dans un casier individuel entre deux plongées. Il faut se munir d'un cadenas, de préférence à combinaison, ce qui évite de perdre la clef !

5. Examen de la partie théorique

- Il se déroulera de façon anticipée par rapport aux stages, simultanément et sur des sites proches des domiciles des candidats :
 - **Pour la session de juin 2018 : le samedi 9 ou 16 juin 2018 (date à préciser) de 8h45 à 13 heures**
 - **Pour la session d'octobre 2018 : le samedi 22 ou 29 septembre (date à préciser) de 8h45 à 13 heures**
 - **La localisation du ou des centres d'examen sera précisée en fonction de l'origine des candidats inscrits**
- Les dates et lieux d'examen vous seront notifiés par mail 2 mois avant le début du stage.
- Munis toi de quoi écrire, de papier, et d'une calculatrice.

6. Inscriptions

le formulaire de préinscription pour les différents stages /examens GP, organisés par la CTR Bourgogne Franche Comté pour l'année 2018 :

<https://goo.gl/forms/zjzbqwSgrk9CgliI3>

- Remplis le formulaire en ligne puis cliquez sur « ENVOYER ». Les données recueillies servent exclusivement à la gestion des stages et ne sont pas divulguées à des tiers.
- Tu recevras ensuite un mail de confirmation de la part de Google. Si ce n'est pas le cas, vérifie le dossier antispam de votre logiciel de messagerie, puis l'adresse mail que tu auras renseignée sur le site.
- En cas de difficultés, contacte le représentant de la CTR par mail à l'adresse suivante :v.petermann@orange.fr
- Dans le dossier qui te sera transmis, tu retrouveras les éléments à joindre avec ton dossier ainsi les éléments qui te seront nécessaire pour te présenter à l'examen (documents demandés au début du stage)
- **Ton dossier accompagné du règlement, sera à envoyer à Richard CLAEYS, référent des formations GP, au 18 rue Charles Baudelaire – 25 000 Besançon, au plus tard le 31 mars 2018.**

Le chèque ne sera encaissé qu'après le stage, mais en cas de désistement à moins d'un un mois avant le début de celui-ci, la CTR retiendra éventuellement tout ou partie des frais engagés

7. Documents à présenter le premier jour du stage-examen : (Cf : MFT)

- Licence de l'année en cours
- Certificat médical daté de moins d'un an.
- Attestations de compétence signées par un E3 minimum
- Carte RIFAP
- Brevet de Niveau 3 ou équivalent